

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
 jeudi 28 mai 2026

Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 21/05/2026.

Le procès-verbal est approuvé.

2. Demande d'un permis d'environnement pour l'exploitation d'un garage Midas pour véhicules à moteur et l'installation d'enseignes lumineuses - Refus.

Le permis est refusé.

3. Demande d'un permis d'environnement pour l'extension d'une maison individuelle - Refus.

Le permis est refusé.

4. Arrêté du Bourgmestre: déclaration de salubrité.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre: déclaration de salubrité du 26/05/2026

5. Ordonnance de police: dispositifs de test concernant une zone bleue pour l'implacement de bus scolaires.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec l'ordonnance de police.

6. Placement des bacs à fleurs à hauteur de l'académie de musique.

Le collège des bourgmestre et échevins approuve le placement de bacs à fleurs à hauteur de l'académie de musique

7. Licence de jeux de hasard Tof Café.

Le collège des bourgmestre et échevins prend connaissance de l'avis favorable concernant la demande de licence de jeux de hasard.

8. Attestation de contrôle de prévention aux incendies et de sécurité de type A pour un établissement de catégorie 3.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de contrôle de prévention aux incendies et de sécurité de type A pour un établissement de catégorie 3.

9. Attestation de contrôle de prévention aux incendies et de sécurité de type B pour un établissement de catégorie 3.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de contrôle de prévention aux incendies et de sécurité de type B pour un établissement de catégorie 3.

10. Attestation de contrôle de prévention aux incendies et de sécurité de type B pour un établissement catégorie 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de contrôle de prévention aux incendies et de sécurité de type B pour un établissement catégorie 1.

11. Demande de dérogation de l'heure de fermeture.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne marque pas son accord avec la demande de dérogation de l'heure de fermeture.

12. Opposition à la taxe sur la trottoir rue E. Van Elewijck/Val Joli - 230/1500/18196 - 230/1500/30728..

La réclamation pour la taxe sur les trottoirs Rue E. Van Elewijck/Val Joli est déclarée recevable et non fondée.

13. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

14. Fête de quartier - Ronkelhof - 28/06/2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins autorise l'organisation de la fête de quartier du Ronkelhof le 28/06/2026.

15. Lettre au collège.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la lettre au collège.

16. Service du personnel.

Le collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur l'engagement temporaire d'un consultant en mobilité.

17. Nomination d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la nomination d'un nouveau membre du personnel.

18. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des décisions du Directeur général.

19. Permis d'abattage.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde un permis d'abattage pour un sapin, un noyer et 2 bouleaux sous réserve de planter au moins quatre nouveaux arbres.

20. Demande de nouvelle concession 3UVK49.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde une nouvelle concession - champs de urnes - sous réserve du paiement du montant dû.

21. Demande de nouvelle concession columbarium 1W3/A/75.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde une nouvelle concession - columbarium- sous réserve du paiement du montant dû.

22. Éclairage de la maison communale.

Le collège des bourgmestre et échevins a décidé d'illuminer la maison communale.

23. Emplacement de la salle de sport temporaire.

Le collège des bourgmestre et échevins choisit le complexe sportif municipal de Zijp comme site d'implantation d'une salle de sport temporaire.

24. Label d'accessibilité de la salle de sport après rénovation.

Le collège des bourgmestre et échevins suit l'avis de Farys et décide, dans le cadre de la rénovation de la salle de sport Dijck, de ne pas viser explicitement l'obtention officielle du label A+ d'Inter.

25. Règlement d'agrément modifié - demande d'avis.

Le collège sollicite l'avis des conseils consultatifs de la Jeunesse, de la Culture, des Sports et des Seniors concernant le règlement d'agrément révisé pour les associations de Wemmel.

26. Nouveau règlement relatif aux subventions - demande d'avis.

Le collège demande l'avis du Conseil des sports concernant le nouveau règlement relatif aux subventions destinées aux associations sportives reconnues de Wemmel.

27. Convention-cadre de leasing de chaussures de sécurité.

Le collège des bourgmestre et échevins approuve l'adhésion à la convention-cadre de CREAT relative au leasing de chaussures de sécurité.

28. Distribution de flyer au marché du dimanche 7/06/2026 - Parking W.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend acte de la décision du bourgmestre du 22/5/2026 autorisant Parking W à distribuer des flyers au marché du dimanche 7/6/2026.

29. Licence pour boissons alcoolisées et spiritueux - Bowling Stones - 397, Chée de Bruxelles.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la licence pour boissons alcoolisées et spiritueux.

30. Connaissance du Neerlandais: Annulation de la carte de conducteur n° 25436.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le retrait de carte de conducteur IBP 25436 à défaut de l'attestation requise de connaissance du néerlandais.

31. Annulation de la carte de conducteur n° 29863.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le retrait de carte de conducteur IBP 29863 à défaut de l'extrait du casier judiciaire requis.

32. Annulation de la carte de conducteur n° 20302.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le retrait de carte de conducteur IBP 20302 à défaut de l'extrait du casier judiciaire requis.

33. Organisation ZOMER-BAR-ETE 2026 (partie 2)..

Le Collège des Bourgmestre et Echevins autorise plusieurs marchands ambulants à participer au ZOMER-BAR-ETE.